

Séance ordinaire du 26 juin 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-sixième jour du mois de juin deux mille dix-huit à dix-huit heures trente-huit, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Steve Dorval

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2018-04-52

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 juin 2018, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Affaires nouvelles

Félicitations aux membres du personnel de la Ville et aux organisatrices et organisateurs du *Grand Défi Pierre Lavoie* »

« Affaires nouvelles

Félicitations aux membres du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie lors du *Sommet du G7* à La Malbaie »

« Affaires nouvelles

Félicitations aux membres du personnel de la Ville, aux partenaires et aux fournisseurs ayant contribué au lancement des festivités estivales 2018 du Quai Paquet »

« Affaires nouvelles

Félicitations à la lévisienne madame Sarah Dallaire »

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-53

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Une personne dépose une pétition pour limiter la vitesse sur la rue St-Laurent.

CV-2018-04-54

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2018

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 11 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-55

Dépôt des avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

Les avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil de la Ville Karine Laflamme sont déposés.

CV-2018-04-56

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 5, 11 et 12 juin 2018

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 5, 11 et 12 juin 2018 est déposé.

CV-2018-04-57

Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision GCH-2018-024-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-58

Amendement aux ententes à intervenir avec le Secrétariat du Conseil du Trésor concernant le programme *Échanges Canada*
[Document d'aide à la décision GCH-2018-030-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'autoriser le maire et la greffière à signer les ententes à intervenir avec le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre du programme *Échanges Canada*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-59

Demande de report des crédits non utilisés du Bureau du vérificateur général

[Document d'aide à la décision VG-2018-002](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De reporter systématiquement les crédits budgétaires inutilisés du Bureau du vérificateur général au budget de l'année suivante de ce bureau, par une appropriation équivalente de l'excédent de fonctionnement non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-60

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2018-18-18 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2018-18-18 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.
-

CV-2018-04-61

Entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur la propriété de la Ville à intervenir avec Couche-tard inc. (rue Plante, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision ENV-2018-012](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Ann Jeffrey

De conclure l'entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur la propriété de la Ville à intervenir avec Couche-tard inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2018-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-62

Entente de compensation des gaz à effet de serre et concernant l'attribution d'une aide financière et technique à intervenir avec la Coop FA, coopérative de solidarité, dans le cadre du projet de la *Bourse du carbone Scol'ERE*

[Document d'aide à la décision ENV-2018-014](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Ann Jeffrey

De conclure l'entente de compensation des gaz à effet de serre et concernant l'attribution d'une aide financière et technique à intervenir avec la Coop FA, coopérative de solidarité, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2018-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

De prévoir les dépenses relatives à cette entente, pour les années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022, aux budgets de fonctionnement de la Direction de l'environnement, tel qu'il est mentionné à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-63

Désignation de représentants au comité de vigilance pour l'incinérateur

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2018-004](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Ann Jeffrey

De désigner les personnes suivantes à titre de membres au comité de vigilance pour l'incinérateur :

- monsieur Benoît Dufour, représentant de Forêt d'Arden;
- monsieur Charles-Hugo Maziade, substitut.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-64

Rétrocession d'une partie du lot 2 435 187 du cadastre du Québec concernant le chalet Bienville (secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilité publique

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-016](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

De signer un contrat notarié constatant l'expiration du contrat de cession en emphytéose annexé la fiche de prise de décision INF-BI-2018-016 ainsi que la remise de l'immeuble, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

De confirmer que la partie du lot 2 435 187 du cadastre du Québec visé par ce contrat de cession en emphytéose n'est plus affectée à l'utilité publique.

D'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-65

Entente à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention relative à l'acquisition et à l'installation d'équipements de surveillance sur le ruisseau Rouge et crédits additionnels

[Document d'aide à la décision INC-2018-016](#)

Il est proposé par la conseillère Amilie Landry
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique, concernant le versement d'une subvention maximale de 12 934 \$ pour l'achat et l'installation d'une station hydrométrique et d'une caméra de surveillance sur le ruisseau Rouge, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INC-2018-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'attribuer des crédits budgétaires additionnels au budget de la Direction du service de la sécurité incendie, d'une valeur égale à celle de la subvention obtenue de ce ministère dans le cadre de cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-66

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues au contrat d'assurance suite aux dommages causés par les conditions météorologiques au Chalet de tennis du secteur Saint-Romuald

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-011](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'affecter un montant de 10 000 \$ provenant de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues au contrat d'assurance, au poste de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DVC-EQR-2018-011, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation du Chalet de tennis du secteur Saint-Romuald endommagé à la suite d'un sinistre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-67

Aide financière aux organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-013](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-013, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-68

Cadre de référence des jardins communautaires et collectifs

Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-016

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le *Cadre de référence sur les jardins communautaires et collectifs*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2018-016.

De maintenir en place, pour une durée de trois ans, le comité de travail sur les jardins communautaires et collectifs et de mandater la Direction de la vie communautaire à titre de responsable de la coordination du dossier.

De mandater la Direction de l'urbanisme pour l'élaboration et la coordination d'un plan de développement des jardins communautaires et collectifs, en collaboration avec la Direction de l'environnement, le Service des travaux publics, la Direction du développement et de la promotion et la Direction de la vie communautaire.

De réaliser un projet-pilote en matière de potagers urbains en bacs en 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-69

Modification de la résolution CV-2016-10-36 « Nomination des membres de la Commission consultative de développement social et communautaire »

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-017](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De modifier la résolution CV-2016-10-36 « Nomination des membres de la Commission de développement social et communautaire » par le remplacement du nom de « monsieur Marcel Noël », relativement au siège de représentant des personnes ayant un handicap, par celui de « madame Marie-Pier Noreau ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-70

Affectation du solde disponible de règlements d'emprunt fermés et affectation du produit de cession d'actif

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2018-008](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'affecter le solde disponible des règlements d'emprunt fermés identifiés ci-après, à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le solde disponible, lors de son refinancement :

✓ RV-2009-08-47	20 800 \$
✓ RV-2009-08-49	21 600 \$
✓ RV-2009-08-83	1 906 \$
✓ RV-2011-10-32	3 300 \$
✓ RV-2012-11-49	682 600 \$
✓ RV-2012-11-65	669 \$

D'affecter l'excédent affecté – cession d'actif relié au règlement d'emprunt suivant, à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le produit de cession d'actif, lors de son refinancement :

✓ RV-2006-05-28	339 727 \$
-----------------	------------

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-71

Renflouement de certaines réserves financières
[Document d'aide à la décision FIN-2018-020](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2018 :

- réserve financière pour assumer les dépenses des opérations de déneigement d'un montant de 2 800 000 \$;
- réserve financière pour assumer les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance d'un montant de 250 000 \$;
- réserve financière pour la consommation d'énergie d'un montant de 200 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-72

Appui à La relève agricole de la Chaudière-Appalaches et la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches concernant l'accaparement et la financiarisation des terres agricoles
[Document d'aide à la décision URBA-2018-112](#)

ATTENDU QUE l'achat de terres par des financières ou des financiers, des régimes de retraite et des fonds d'investissement entraîne une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande

comparativement à la valeur agronomique;

ATTENDU QUE ce phénomène prend de l'ampleur au Québec et est source de préoccupation;

ATTENDU QU' une financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

ATTENDU QUE dans son Plan de développement de la zone agricole, la Ville souhaite accroître l'accessibilité aux terres pour la relève, assurer le développement et la diversification des activités agricoles;

ATTENDU QUE la Fédération de la relève agricole du Québec a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le 16 mars 2015, dans lequel elle proposait des pistes de solutions concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

ATTENDU QUE depuis quelques années, le gouvernement de la Saskatchewan a mis en place une législation pour interdire aux fonds de retraite et aux fonds d'investissement d'acquérir des terres agricoles;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées au cours des dernières années;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De demander au gouvernement du Québec :

- que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année, la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels;
- que soit créée une table de travail avec toutes les actrices et tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-73

Révision du budget 2018 de l'Office municipal d'habitation de Lévis
[Document d'aide à la décision URBA-2018-109](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver la révision du budget de l'Office municipal d'habitation de Lévis datée du 7 juin 2018, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-2018-109.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-74

Rapport annuel 2017-2018 de la région de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts

[Document d'aide à la décision URBA-2018-114](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le rapport annuel 2017-2018 de la région de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du *Programme d'aménagement durable des forêts*, daté de mai 2018, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-114

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-75

Financement des projets acceptés dans le cadre du *Fonds d'appui au rayonnement des régions* et crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DEV-2018-077](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De financer les projets acceptés dans le cadre du *Fonds d'appui au rayonnement des régions* au montant maximal de 51 200 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

D'autoriser un crédit additionnel au montant de 18 800 \$, aux postes indiqués à la fiche de prise de décision DEV-2018-077, et d'accorder un crédit budgétaire pour des dépenses d'investissement au montant de 200 000 \$, aux postes de dépenses nécessaires dans le cadre de ce fonds.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-76

Entente de collaboration à intervenir avec la Corporation de développement du Vieux-Lévis et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2018-082](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec la Corporation de développement du Vieux-Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-082, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'autoriser le financement prévu à la résolution CISE-2018-026 « Corporation de développement du Vieux-Lévis (CDVL) ouverture d'une boutique de produits artisanaux locaux », en retirant la troisième condition de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-77

Acceptation de la soumission reçue pour la vente d'une partie des lots 2 288 906 et 2 288 907 du cadastre du Québec (rue Bernières, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-092](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accepter la soumission reçue pour la vente d'une partie des lots 2 288 906 et 2 288 907 du cadastre du Québec (rue Bernières, secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-092, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-78

Candidature de la Ville au concours *Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2019*

Document d'aide à la décision DEV-2018-093

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser la mise en candidature de la Ville pour la *Fontaine du quai Paquet* au concours *Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2019*, organisé par Tourisme Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-79

Déplacement de l'assiette d'une servitude établie sur deux parties du lot 3 027 074 du cadastre du Québec (rue Napoléon-Hébert, Parc industriel Bernières)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-037](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De renoncer au bénéfice de la servitude d'égout pluvial créée par l'acte notarié publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 14 007 921, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Raymond Leblanc inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'égout pluvial sur deux parties du lot 3 027 074 de ce cadastre, d'une superficie totale de 3 822 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-037, les frais relatifs à cette transaction ainsi que les frais de

déplacement des conduites et travaux connexes à être assumés par Raymond Leblanc inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-80

Adoption du *Rapport annuel d'activité du Fonds de développement des territoires* et confirmation des priorités d'intervention

[Document d'aide à la décision DEV-2018-091](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le *Rapport annuel d'activités du Fonds de développement du territoire*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-091.

De confirmer les priorités de développement commercial décrites aux plans d'action soumis par Revitalisation village Saint-Nicolas, Corporation Charny revit, Rues principales Saint-Romuald inc. et Corporation de développement du Vieux-Lévis, adoptés par la résolution CV-2018-02-77.

De confirmer les priorités de développement industriel et technologique décrites dans la stratégie quinquennale de développement industriel et technologique adoptée, par la résolution CV-2015-12-09.

De confirmer les priorités pour les projets structurants telles qu'identifiées à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, et plus précisément celles indiquées à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-81

Financement de la dépense relative à des travaux supplémentaires à l'hôtel de ville

Document d'aide à la décision APP-2018-083-R-1

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De financer la dépense relative à des travaux supplémentaires à l'hôtel de ville au montant maximal de 96 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-82

Modification de la résolution CV-2015-12-74 « Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de carburant et d'huile à chauffage »

[Document d'aide à la décision APP-2018-085](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De modifier la résolution CV-2015-12-74 « Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de carburant et d'huile à chauffage » par le remplacement, à l'alinéa, du montant et des mots « 1 574 006,20 \$, avant TPS et TVQ » par le montant et les mots « 1 574 006,20 \$, avant toutes les taxes applicables (taxe provinciale et fédérale sur le carburant, taxe MRTC, TPS, TVQ et tout autre taxe qui pourrait être décrétée) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-83

Attribution des contrats pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020

[Document d'aide à la décision APP-2018-091](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'attribuer le contrat pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020 (appel d'offres 2018-50-41), regroupement des lots 1, 2, 3, 5, 6 et 8, à Englobe corp., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 501 850 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-84

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-36 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-039](#)

Le membre du conseil de la Ville Micher Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-36 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Tremblay, Caroline-Lagueux, Guenette, Pie-X et du chemin Filteau, ainsi que de régulariser une erreur de numérotation.

CV-2018-04-85

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-37 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-039](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-37 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et il

dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de diminuer la limite de vitesse à 30km/h sur la rue Hector-Fabre.

CV-2018-04-86

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones X2661 et H2663 à même la zone H2660 sur la rue Monseigneur-Bourget, secteur Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-103](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-03-37.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-87

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C315, zone C2872, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-042](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-02-83.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-88

Adoption du Règlement RV-2018-18-32 modifiant le Règlement RV-2016-16-49 sur la tarification pour les services, locaux et activités offertes par la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision DVC-2018-007](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-32 modifiant le Règlement RV-2016-16-49 sur la tarification pour les services, locaux et activités offertes par la Direction de la vie communautaire a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la location d'équipements sportifs et récréatifs, la location de salles, les activités du programme Camp de jour, les activités guidées du Lieu historique national du chantier A.C. Davie, les photographies et droits de reproduction secteur des archives privées ainsi que les activités sportives libres ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2018-18-32 modifiant le Règlement RV-2016-16-49 sur la tarification pour les services, locaux et activités offertes par la Direction de la vie communautaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-89

Adoption du Règlement RV-2018-18-34 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement (secteur de la Traverse)
[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-053](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-34 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de limiter le stationnement à 2 heures de 7 h à 23 h sur une partie de la rue Saint-Laurent dans le secteur de la traverse ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2018-18-34 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-90

Adoption du Règlement RV-2018-18-35 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis (près de la Gare intermodale)
[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-053](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-35 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a pour objet de limiter le stationnement municipal situé près de la Gare intermodale à 2 heures de 7 h à 18 h ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2018-18-35 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-91

Adoption du Règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1069 sur le chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-102](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de créer la zone résidentielle H1069 à même une partie de la zone H1007 et de prévoir les usages autorisés et des normes applicables à ces usages ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-01-30.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-92

Adoption du Règlement RV-2018-18-00 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (plantation d'arbres, aménagement d'un espace de stationnement (îlot de verdure) et écrans tampons, pour les usages commerciaux, industriels, conservation et récréation extérieure et publics et communautaires)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-113](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-00 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- de modifier les normes concernant l'aménagement d'un espace de stationnement hors rue, principalement sur l'aménagement d'îlots de verdure, et les normes sur la plantation d'arbres, pour les usages commerciaux, industriels, conservation et récréation et publics et communautaires;
- d'exiger l'aménagement d'un écran tampon sur un terrain utilisé pour un usage commercial appartement au groupe C1 contigu à un terrain utilisé pour un usage habitation non dérogatoire ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michet Turner

D'adopter le Règlement RV-2018-18-00 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-03-39.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-93

Félicitations aux membres du personnel de la Ville et aux organisateurs du *Grand Défi Pierre Lavoie*

ATTENDU que l'événement cycliste *La Boucle du Grand Défi Pierre Lavoie* s'est tenu le samedi 16 juin dernier à Lévis et dans plusieurs municipalités de Bellechasse et de Montmagny ;

ATTENDU que cet événement s'inscrivait dans le parcours de 1 000 km du *Grand Défi Pierre Lavoie* ;

ATTENDU que plus de 6 000 cyclistes ont passé par Lévis dans le cadre de cet événement ;

ATTENDU que la population lévisienne a été mobilisée, tant pour son implication bénévole que pour encourager les participantes et participants ;

ATTENDU que la première édition s'était déroulée en grande partie dans la région en 2013 ;

ATTENDU que cet événement a fait rayonner Lévis et son vaste réseau cyclable lévisien partout à travers le Québec ;

ATTENDU que les dons amassés dans le cadre du *Grand Défi Pierre Lavoie* permettent de soutenir de nombreux projets faisant la promotion des saines habitudes de vie dans les écoles primaires du Québec, notamment à Lévis ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé par à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Ville et les organisatrices et les organisateurs de *La Boucle* pour leur contribution et participation au *Grand Défi Pierre Lavoie* le 16 juin dernier, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-94

Félicitations aux membres du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie lors du *Sommet du G7* à La Malbaie

ATTENDU que 41 de nos pompières et pompiers, officières, officiers, et chefs se sont rendus à La Malbaie les 8 et 9 juin derniers en soutien aux forces de l'ordre lors du *Sommet du G7*;

ATTENDU que l'expertise des pompières et pompiers de Lévis a été requise à deux niveaux, soit pour assurer la décontamination de masse, de même que la protection incendie dans la zone rouge, qui inclut le Manoir Richelieu et qu'à cet effet, les camions incendie 701, 303 et 603 ont également été fournis par la Direction du service de la sécurité incendie de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De féliciter les membres du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie pour leur contribution et participation au *Sommet du G7*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-95

Félicitations aux membres du personnel de la Ville, aux partenaires et aux fournisseurs ayant contribué au lancement des festivités estivales 2018 du Quai Paquet

ATTENDU que le vendredi 22 juin 2018, la Ville a convié la population à un grand rendez-vous familial gratuit pour lancer les festivités estivales 2018 du Quai Paquet;

ATTENDU que les membres du personnel de la Ville ainsi que tous les partenaires et fournisseurs ayant contribué à l'événement ont fait un extraordinaire travail et ont offert une excellente collaboration;

ATTENDU que la programmation de la soirée incluait plusieurs activités originales, soit de l'animation pour toute la famille, des visites guidées des installations souterraines de la fontaine, deux représentations du spectacle acrobatique en son et lumière *Tic Toc*, deux représentations du spectacle du groupe HIGH 5 Coverband et un spectacle son et lumière de la fontaine;

ATTENDU que, pour accéder au site, la population était invitée à utiliser la *Navette Paquet*, offerte par la Société de transport de Lévis, en collaboration avec les Galeries Chagnon;

ATTENDU que l'événement a attiré une foule estimée à 8 000 personnes;

ATTENDU que le Quai Paquet est un lieu de rassemblement identitaire pour les lévisiennes et les lévisiens et qu'il offre un cadre unique aux spectatrices et spectateurs réunis;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé par l'unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Ville, les partenaires et les fournisseurs ayant contribué au lancement des festivités estivales 2018 du Quai Paquet, pour l'excellence de leur travail et pour leur professionnalisme, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-96

Félicitations à la lévisienne madame Sarah Dallaire

ATTENDU que madame Sarah Dallaire est originaire de Lévis ;

ATTENDU que cette pilote d'exception est la deuxième femme de l'histoire des *Snowbirds* et une première depuis 2002 ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De féliciter madame Sarah Dallaire, deuxième femme pilote de l'histoire des *Snowbirds*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-97

Félicitations à monsieur Bertrand Fournier

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par à l'unanimité

De féliciter monsieur Bertrand Fournier, vice-président du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis, pour son dévouement exceptionnel et pour l'ensemble de sa carrière, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-98

Félicitations à Rues Principales Saint-Romuald inc.

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par à l'unanimité

De féliciter Rues Principales Saint-Romuald inc., les bénévoles, les participantes et participants, les commanditaires et le comité organisateur pour son événement *Fête de l'eau* qui s'est tenu le 16 juin dernier, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-99

Félicitations à Breakeyville en fête

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par à l'unanimité

De féliciter Breakeyville en fête, monsieur Denis Carrier, président, les membres du conseil d'administration et les bénévoles pour les festivités tenues lors de la Fête nationale de la St-Jean, qui se classe parmi les trois premiers événements à ce sujet au Québec, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2018-05-00

Période d’intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2018-05-01

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2018-05-02

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

À 20 h 16 heure, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
